



Credirec/forclusion depuis 1997

Par **gazell**, le **12/10/2009** à **11:32**

Bonjour,

en mars 2009 credirec m envoie un courrier concernant une dette de 3200 euros j ai envoyer
10 cheques de 200 euros
il y a 8 jours je recois un nouveau courrier demandant encore 6 cheques afin de solder la dette
je regarde par hasard sur internet "credirec" et je decouvre tous les temoignages alors je
demande au tribunal une copie du jugement et il est note que la demande a l epoque de la
societe cofinoga (janvier 1997) est atteinte par la forclusion
a ce jour ils ont encore 3 cheques de 200 euros puis-je faire opposition a ces cheques sans
avoir de soucis
merci de m aider